



Huis clos pour les armes nucléaires

« Dans une démocratie, la dissuasion est crédible si elle est comprise et portée par toute la Nation » explique Thomas Gassilloud, président de la commission de la défense nationale et des forces armées en ouvrant le 11 janvier 2023, un cycle d'auditions sur la dissuasion nucléaire. Nous qui réclamons depuis toujours que l'arme nucléaire fasse l'objet d'un débat démocratique et ne soit pas seulement le fait du Prince, nous devrions nous réjouir de cette initiative. Ce n'est pas le cas.

En effet, la liste des intervenants suffit à montrer que nous sommes loin d'un exercice démocratique, mais avant tout dans un système de propagande. En effet, 15 personnes ont été auditionnées, qui se répartissent de la manière suivante :

- 3 séances sur la dimension stratégique avec 5 responsables militaires de haut rang, tous en charge à un titre ou à un autre de la mise en œuvre de la dissuasion ;
- 3 séances sur les aspects industriels avec 2 responsables du CEA, 4 directeurs d'entreprises impliqués dans la fabrication de l'arme nucléaire et le directeur de la Délégation générale pour l'armement (DGA) ;
- et... 1 séance sur les questions éthiques avec une chercheuse de la Fondation de la recherche stratégique, l'évêque aux armées et 1 porte-parole de ICAN France.

Faites le compte : un seul opposant bien isolé au milieu de toute une palette de partisans de la force de frappe ! C'est même un recul par rapport au précédent cycle d'auditions de 2014 où deux séances spécifiques avaient été organisées avec des partisans d'un monde sans armes nucléaires.

De plus les auditions se sont tenues à huis clos et il a fallu attendre plusieurs semaines la publication des comptes rendus¹ pour en connaître le contenu. Une lecture intéressante car elle permet de glaner quelques précisions d'ordre essentiellement « technique ». Car sur le fond, on assiste au déploiement de la doxa officielle sans grande originalité de la part des intervenants.

Du côté des parlementaires présents, il n'y a pas non plus de véritables interrogations posées sur l'utilité de cette arme de destruction massive face aux menaces qu'elle représente quant à la sécurité collective, aux conséquences humanitaires en cas d'utilisation. Et lorsqu'un député pose une question précise — comme Fabien Roussel sur la possibilité

que la France participe comme observatrice à la deuxième conférence des États parties au TIAN — elle est évacuée avec la bénédiction du président de la commission : « Je suppose que vous avez omis volontairement de répondre à la question de notre collègue Fabien Roussel », a-t-il dit sans la moindre hésitation ni remords à l'intervenant, au lieu de l'inviter à répondre.

C'est le ministre des armées qui doit être content ! Ses vœux ont été exaucés avant même qu'il ne les formule. En effet, auditionné au lendemain du dépôt de la Loi de programmation militaire 2024-2030 (LPM)², Sébastien Lecornu a reconnu que « la dissuasion nucléaire n'est pas consensuelle dans notre pays³ ». Mais s'il ne refuse pas le débat sur ce sujet, il souhaite que celui-ci soit à huis clos.

LPM : toujours plus pour la bombe

Un huis clos qui se manifeste également au niveau du coût que représente cette arme : rien n'est indiqué dans le texte du projet de loi, ni dans les autres documents fournis comme le dossier de presse édité par le ministère des armées, contrairement à celui de la précédente LPM. Interpelé alors par un député, le ministre répond en pourcentage : « 13 % de l'enveloppe globale ». Craindrait-il des réactions face aux montants et à l'importance de l'augmentation prévue ?

Un calcul pourtant simple à faire : l'enveloppe globale prévue pour la LPM est de 413 milliards d'euros ; 13 % représente donc 53,69 Mds € pour l'arme nucléaire. Soit une moyenne annuelle de 7,67 Mds € par an, alors que pour 2023 le budget « officiel » est seulement de 5,6 Mds €. Ce qui fait de la dissuasion la première bénéficiaire de l'augmentation des dépenses militaires des prochaines années.

Patrice Bouveret

NOUVEAU

Abolition des armes nucléaires—Maison de Vigilance organise chaque mois une rencontre-débat à Paris

PROCHAINE : vendredi 5 mai de 17h à 19h au CICP (21 rue Voltaire, 75011 Paris) : Le projet de loi de programmation militaire est-il conforme au droit international ? Débat introduit par l'Observatoire des armements.

.....

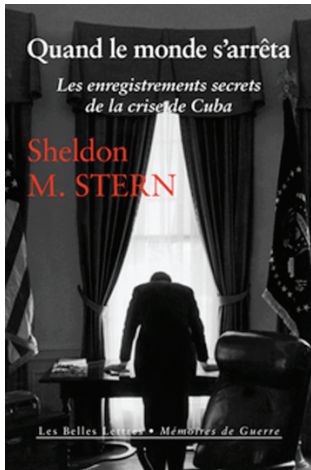
1. Disponibles : <https://www.assemblee-nationale.fr/dyn/16/organes/commissions-permanentes/defense/documents?typeDocument=crc>

2. https://www.assemblee-nationale.fr/dyn/16/dossiers/programmation_militaire_2024_2030

3. <https://www.assemblee-nationale.fr/dyn/16/organes/commissions-permanentes/defense/actualites/loi-de-programmation-militaire-2024-2030-audition-de-m.-sebastien-lecornu-ministre-des-armees>

Découvrir

Les enregistrements secrets de la crise de Cuba par Sheldon M. Stern



Sheldon M. Stern, historien de la bibliothèque JFK, a pu avoir accès aux enregistrements réalisés secrètement à la Maison-Blanche par le président des États-Unis John Fitzgerald Kennedy tandis qu'était réuni le Comité exécutif du Conseil national de sécurité pendant la crise de Cuba, du 16 au 28 octobre 1962. Le projet de retranscrire et publier ces enregistrements a dû attendre que les cassettes soient déclassifiées, à la fin des années 1990. Ces treize jours historiques constituent la période la plus dangereuse de la guerre froide. Les enregistrements documentent une vérité effarante : certains conseillers de JFK parmi les plus proches, et jusqu'à son propre frère Robert, voulaient la guerre nucléaire. Ils envisageaient la destruction de l'humanité

de sang-froid, et sans réaliser que cela serait également leur propre destruction. JFK était « terrifié à l'idée de déclencher une apocalypse nucléaire. » (page 13) Pourtant, il avait décidé (en 1961) de déployer face à l'URSS des missiles en Turquie (et en Italie) et menait une « guerre secrète » contre Cuba consistant en une « grande entreprise de déstabilisation du pays qui incluait une vaste gamme de sabotages en tous genres pour affaiblir l'économie cubaine, des complots pour renverser voire assassiner Castro et divers projets militaires (...) ». L'intention de Nikita Khrouchtchev en installant des missiles à Cuba n'était pas de nuire aux États-Unis mais de « protéger son allié cubain face à la menace américaine. » (page 12) La responsabilité de JFK dans la genèse de la crise cubaine est avérée. Ceci dit, il a su résister aux partisans de l'escalade tout au long de ces journées d'extrême tension. De son côté Nikita Khrouchtchev a su résister aux « faucons » soviétiques et à Fidel Castro, particulièrement acharné à réclamer la guerre. Pour cette fois, nous avons échappé au pire. « Cependant, il (JFK) resta toujours aussi déterminé, même après la crise de Cuba, à lutter contre la révolution cubaine et à se débarrasser de Castro. » (page 345) Un livre à lire à l'heure où la guerre en Ukraine met plus que jamais la vie de milliards de personnes entre les mains de quelques « décideurs ».

Françoise Boman

.....
Quand le monde s'arrêta. Les enregistrements secrets de la crise de Cuba, Les Belles Lettres, 2022 pour la traduction française, 392 pages.

Point sur le TIAN

À la date du 10 avril 2023 :

- États signataires : 92 États. Dernier signataire Djibouti le 9 janvier 2023
- États parties : 68 États. Dernières ratifications République Dominicaine et République démocratique du Congo le 22 septembre 2022

Soutien au TIAN en France :

- Engagement parlementaire : 35 parlementaires français
- Appel des villes et des collectivités territoriales : 69 villes et la région de Bourgogne-Franche-Comté.

PARTICIPER AUX VIGIES...

Devant le ministère des Armées, Paris

Prochaines dates : **vendredi 5 mai** et **vendredi 2 juin 2023** :

- de 8 h à 10 h, rendez-vous sortie 2, métro ligne 8 station Balard, angle bd Victor ;
- de 12 h à 13 h, rendez-vous à la station Balard du tram.

Les personnes qui peuvent venir sont invitées à informer en amont :

denis.stienne@orange.fr
ou 06 89 77 11 89

Vous pouvez participer en jeûnant. Signalez-le nous pour que nous puissions vous inscrire dans la liste des soutiens aux vigies :

marie-claude.thibaud@wanadoo.fr
ou 06 71 60 05 46

.....

Région parisienne Vigies auprès des universités

Prochaines dates :

- **mercredi 3 mai**, vigie de 15 h 30 à 17 h 30, à Paris Diderot ;
- **jeudi 4 mai**, vigie de 15 h 30 à 17 h 30, à Tolbiac ;
- **mercredi 31 mai**, vigie de 15 h 30 à 17 h 30 à Jussieu ;
- **jeudi 1^{er} juin**, vigie de 16 h 00 à 18 h 00, au RER Luxembourg.

Pour plus d'informations et connaître les lieux précis de rendez-vous, contacter Thierry :

de préférence par sms : 06 87 30 31 69
ou thierry.duvernoy1963@hotmail.fr



Dijon-Valduc

Le collectif Bourgogne Franche-Comté organise régulièrement des vigies dans différents lieux de Dijon ou à proximité du centre CEA de Valduc. Pour y participer, prendre contact avec :

etienne.godinot@wanadoo.fr
ou 06 13 05 01 39

Abolition des armes nucléaires—Maison de Vigilance a besoin de votre soutien

Nous vous remercions d'avance pour votre adhésion (22 euros), ou dons à notre association.

Abolition est la lettre d'information gratuite publiée par l'association « Abolition des armes nucléaires—Maison de Vigilance », née de la fusion en 2016 de la Maison de Vigilance et du collectif Armes nucléaires STOP.

Pour la recevoir, envoyer une demande à : <abolitiondesarmesnucléaires@laposte.net> ou par courrier : 21 ter rue Voltaire, 75011 Paris

Soutien financier par chèque ou virement, IBAN : FR76 4255 9100 0008 0138 3656 909

Directrice de publication : Catherine Pavlovsky • ISSN 2554-3407 • Mise en page et impression par nos soins • Dépôt légal à parution • avril 2023